



Sensibilité politique déi Lénk

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 12 mars 2024

Concerne: heure de questions du 12 mars 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser une question orale à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures concernant les conséquences qu'il entend tirer de la lettre qui lui a été adressée par Madame la procureure générale d'État pour alerter sur l'importante mobilisation des enquêteurs de la police judiciaire dans le cadre de la répression de la mendicité à Luxembourg-Ville qui aurait grièvement entravé le travail de la police judiciaire sur des dossiers importants.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

David Wagner
Député